

# ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

L'association Campagnes Vivantes 82 accompagne les collectivités du Tarn-et-Garonne pour la préservation et l'amélioration du patrimoine arboré. Elle sensibilise les habitants en valorisant les projets réalisés sur leur territoire. Cet accompagnement se concrétise par la réalisation de formations, d'ateliers de sensibilisation et par l'expertise technique pour la plantation et la gestion des éléments arborés.

L'ensemble d'actions présentées ici est proposé aux collectivités, à adapter selon les besoins et les enjeux identifiés sur le territoire, vis-à-vis de l'arbre champêtre.

## Axe I : Préserver et améliorer le patrimoine arboré du territoire

### I.1. Accompagnement à la gestion durable des espaces verts :

- **Réunion d'informations** : Présentation des fonctionnalités des arbres champêtres et des possibilités de d'accompagnement par ACV82 (*adaptable en fonction du public : élus, commission citoyenne, services techniques, agriculteurs etc.*).
- **Assistance à la mise en place et la gestion de la trame verte** : Note de synthèse sur documents d'aménagement ou de consultation publique et/ou préconisations écrites sur l'état du patrimoine végétal communal.
- 
- **Visite-conseils « à la demande »** : Aide à la décision sur des cas pratiques de gestion des arbres et arbustes (*hors expertise phytosanitaire*).



- **Sensibilisation des gestionnaires des espaces verts** : formations techniques : reconnaissance des arbres et arbustes et choix des essences pour les plantations ; taille et entretien des arbres et arbustes.

## 1.2. Création de nouveaux espaces arborés :

- **Plantations durables avec des essences locales :** Accompagnement technique et financier pour la mise en place de haies champêtres, alignements, bosquets, et vergers de variétés anciennes. (*Conseils techniques, fourniture des plants et du paillage biodégradable, suivi des plantations*).
- **Accompagnement à la mise en place de Régénération Naturelle Assistée (RNA) :** Accompagnement à la mise en place de cette méthode économique de restauration de la végétation arborée locale et de prévention des accidents climatiques (coulées de boues). (*Conseils techniques, fourniture des protections, formation des services techniques, suivi du développement*).
- **Mise en place d'un espace arboré à vocation pédagogique :** Accompagnement dans la mise en place d'un espace arboré collectif. (*Conseils techniques, fourniture des plants champêtres et du paillage biodégradable, suivi des plantations, animation d'ateliers*).



## Axe 2 : Sensibiliser les différents acteurs du territoire

### 2.1. Animations autour de l'arbre de pays :

- **Balades champêtres commentées :** Mise en valeur des espaces remarquables de la commune ou du territoire, transmission de connaissances sur les arbres et enseignement de la reconnaissance botanique aux participants.
- **Chantier participatif de plantation :** Coordination de chantiers participatifs de plantation champêtre, permettant d'impliquer concrètement et collectivement la population dans des actions d'aménagement durable du territoire.
- **Chantier participatif de récolte de graines Végétal Local :** L'association fournit à ses adhérents essentiellement des jeunes plants issus de graines labellisées Végétal Local, une marque nationale. Ces graines sont récoltées localement et offrent des végétaux rustiques, adaptés aux conditions écologiques du Tarn-et-Garonne. Organisation et animation de récolte collective avec les habitants pour les sensibiliser sur la question de l'origine des semences et les impliquer dans la mise à disposition de ces plants sur l'ensemble du territoire.



**Remarque :** D'autres ateliers sont à imaginer ensemble en fonction des attentes, des espaces disponibles, du public et du patrimoine communal. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées.

## 2.2. Interventions scolaires :

- **Animation théorique et/ou pratique** : Approche ludique et pédagogique des du rôles des arbres et des haies.  
Exemples : « rôles et fonctions de l'arbre et de la haie champêtre » « A la découverte de l'arbre trogne »
- **Balade champêtre** : Animation de balade commentée, ludique, thématique.  
Exemples : « Les arbres-têtards, drôles de trognes », « Reconnaître les arbres locaux », etc.
- **Chantier pédagogique de plantation** : Animation d'une plantation champêtre sur le terrain de l'école, une parcelle communale ou chez un habitant. Présentation théorique des enjeux de l'arbre et la haie, approche ludique des étapes de plantation, puis mise en pratique.



**Remarque** : D'autres ateliers aux thématiques liées peuvent être proposés en fonction des souhaits de l'équipe pédagogique.

## Axe 3 : Valorisation des projets et communication



**3.1. Rédaction d'articles à destination des habitants** : à diffuser sur le bulletin municipal ou le site internet de la commune.

**3.2. Aide à la création de supports de communication** : Appui à la création de contenu.  
Exemple : panneaux, affiches.

### Le saviez-vous ?

Depuis Septembre 2015, l'Etat donne un nouveau cadre pour les relations entre les pouvoirs publics et les associations, à travers la circulaire Valls.

« Dans un contexte de réforme des collectivités territoriales, de reconfiguration de leurs compétences et de transformation de l'action territoriale de l'État, il est indispensable de **conforter le rôle des associations dans la construction de réponses originales et pertinentes aux enjeux actuels**. Elle détaille le cadre juridique régissant les **subventions** versées par les pouvoirs publics aux associations, notamment au regard des évolutions de la réglementation européenne des aides d'État. Les modalités d'instruction des demandes de subvention et des modèles de convention sont également fournies. » ([www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr))

**Le partenariat entre votre collectivité et notre association est ainsi encadré par une convention.**

Nos actions sont donc saluées par une subvention, versée à hauteur des actions réellement réalisées par notre association.

### Vous êtes intéressés ?

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos attentes et convenir ensemble d'un partenariat adapté !

40 TER AVENUE DU CHASSELAS  
82200 MOISSAC  
Tél: 05.63.39.55.70

[www.campagnesvivantes82.fr](http://www.campagnesvivantes82.fr)  
[sensibilisation@campagnesvivantes82.fr](mailto:sensibilisation@campagnesvivantes82.fr)